

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 11
Pouvoir : 02
Votants : 13

L'an deux mil vingt deux
Le 17 mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Dominique FLACHER, Adjoint au Maire
Date de la convocation 11 mars 2022

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL

ABSENT excusé : Annie Pignède donne pouvoir à Jean-Michel Drevet, Laure-Paola Guivier donne pouvoir à Sébastien Guillaud, David Orjollet

Secrétaire de séance : Sylvie Sabatier

OBJET : APPROBATION POUR LE BUDGET COMMUNAL DU COMPTE DE GESTION 2021 DU RECEVEUR

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique FLACHER, Adjoint aux finances pour délibérer sur le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le trésorier principal.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et en avoir délibéré :

APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur ;

CONSTATE, à l'unanimité, qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

CONSTATE, à l'unanimité, le résultat suivant :

Résultat de l'exercice 2021 :

Déficit d'investissement de 63 987.76 €
Excédent de fonctionnement de 120 775.86 €

Résultat de clôture de 2021 :

Excédent d'investissement de 173 678.70 €
Excédent de fonctionnement de 633 945.69 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures, pour copie conforme
Transmis et Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché